



## Non livraison de produit apres achat sur internet

-----  
Par Visiteur

Bonjour

J'ai acheté un PC média center via internet mais le produit n'as jamais été livré, pire le vendeur a coupé tous contact avec mois.

Matériel acheté:PC home cinéma  
prix d'achat 2500?

Merci beaucoup pour vos conseils affin d'être rembourser

Merci d'avance

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

Vous pouvez vous rétracter de cet achat par simple envoie d'une lettre recommandé avec AR mentionnant la référence à l'article L.121-20 du Code de la consommation:

"Le consommateur dispose d'un délai de sept jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais de retour."

Si vous n'êtes pas remboursé dans un délai raisonnable, vous pouvez saisir le juge de proximité du lieu ou réside le défendeur ou du lieu d'exécution du contrat (lieu mentionné sur votre contrat de vente).

Bien cordialement,

je reste à votre entière disposition.